



### En Bref cette semaine

#### Primeurs

Mildiou



#### Pomme de terre conso et plant

Mildiou



#### Point de campagne :

Marché très porteur pour les primeurs précoces. Probable décrochage des rendements sur les primeurs de juin en raison du temps sec d'avril qui a limité le nombre de stolons et de tubercules.

Croissance ralentie par le temps frais des pommes de terre de conso et de plant.

### Stade des cultures :



Plant et conso

Primeur

Primeur sous bâche



← Arrachage des primeurs paillées

Primeur en cagettes bois (non lavée, avant tourbage) →

(Photos CA BZH)



# Bulletin de Santé du Végétal



## Pommes de terre

N°6 – 21 mai 2021, page 2

BSV  
Bretagne

### Informations climatiques :

Des précipitations abondantes mais discontinues et de forts vents d'ouest, une atmosphère agitée alternant soleil et nuages, et des températures encore très faibles pour la saison (-2 à -2.5° en dessous des normales de mai) caractérisent cette semaine. Le brusque retour de l'humidité a provoqué des éclatements de tubercules sur les variétés sensibles (Starlette notamment).

La semaine à venir ressemble beaucoup à la précédente avec des vents d'ouest faiblissant et des précipitations abondantes le WE et en début de semaine. Les températures sont sans évo-

Pluviométrie (mm)	Avril	1-19 Mai
Paimpol(22)	25.0 (44.3)	48.0 (49.3)
Pleumeur G (22)	16 (41.1)	NC (41.1)
Camlez (22)	20 (44.1)	46.7 (47.4)
St Jean du Doigt (29)	11.8 (50.5)	54.3 (47.2)
Saint Pol (29)	11.6 (54.1)	41.5 (45.2)
Plouenan(29)	17.8 (44.9)	62.0 (47.9)
Plounevez Lochrist (29)	9.0 (59.2)	67.4 (54.1)
Camaret (29)	5.4 (45.0)	51.7 (49.2)
Dinard (35)	36.7 (49.2)	44.8 (46.9)
Theix (56)	12.2 (50.0)	36.8 (54)

Températures (°C)	Avril	1-19 Mai
Paimpol(22)	8.5 (10.1)	10.4 (12.4)
Pleumeur G (22)	8.7 (10.2)	10.6 (12.5)
Camlez (22)	8.5 (10.2)	10.2 (12.5)
St Jean du Doigt (29)	8.8 (10.3)	10.4 (12.7)
Saint Pol (29)	8.9 (10.2)	10.0 (12.4)
Plouenan (29)	9.3 (11.0)	10.9 (13.3)
Plounevez Lochrist (29)	9.0 (9.9)	10.9 (12.5)
Camaret (29)	10.6 (11.3)	11.7 (13.0)
Dinard (35)	8.9 (10.0)	11.0 (13.0)
Theix (56)	11.5 (12.0)	12.3 (14.6)

Entre parenthèses : Normales saisonnières du mois

## Pomme de terre primeur

Département	Parcelles suivies	Observations	
Finistère Nord	6 parcelles	Pas de mildiou	→
Côtes d'Armor	11 parcelles (1 bio)	Pas de mildiou	→
Ille & Vilaine	6 parcelles	Pas de mildiou	→



### Mildiou du feuillage (*phytophthora infestans*) :

Les premiers cycles de multiplication de l'inoculum sont en cours mais le seuil épidémique n'est pas encore atteint et aucun foyer ne s'est déclaré.

Le modèle MILEOS d'ARVALIS indique une réserve de spores en hausse, mais les poids de contamination sont partout en dessous du seuil de risque.

#### Remarque :

Le seuil de risque est atteint :

- Avec des **variétés sensibles** (Indice CTPS mildiou de 1 à 4) pour des poids de contamination **>2** (La plupart des primeurs sont dans cette classe)
- Avec des **variétés intermédiaires** (Indice CTPS 5-6) pour des poids de contamination **>3** (*Satis, Clemence, Ecrin, Gaiane, Selen...*)
- Avec des **variétés résistantes** (Indice CTPS >6) pour des poids de contamination **>4** (*Muse, Alix, Levante, Azilis, Delila, Kelly, Zen...*)

Les caractéristiques de sensibilité des variétés sont consultable dans les rapports annuels du CTPS sous

[http://cat.geves.info/CAT\\_WEB/Data/PLA\\_Pomme\\_de\\_Terre\\_20xx.pdf](http://cat.geves.info/CAT_WEB/Data/PLA_Pomme_de_Terre_20xx.pdf)

Les conditions humides et les températures modérées permettent cependant une évolution rapide de la maladie.

- Surveiller les zones atypiques (sous les arbres, bas de parcelles avec accumulation d'eau...)
- Supprimer les repousses dans les cultures légumières.
- Nettoyer les parcelles après récolte pour limiter les maladies telluriques et les repousses.
- Protection préventive du feuillage dès le stade fanes à 10 cm avec un anti-sporulant.



Taches de mildiou sur feuillage (Photo CA BZH)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, Bretagne Plants

#### Direction de publication

Chambres d'Agriculture de Bretagne, ZAC Atalante Champeaux  
35 042 Rennes. Tél : 02 23 48 23 23  
Contact : Louis LE ROUX  
Animateur inter-filières Tel 02 98 88 97 71

#### Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne, antenne de St Pol, Kergompez, 29250 Saint Pol de Léon.  
Contacts : Nicolas Mezencev, Animateur légumes Tel : 02 98 69 17 46  
[st.pol@finistere.chambagri.fr](mailto:st.pol@finistere.chambagri.fr)  
Bretagne-Plants Innovation, Roudouhir 29460 HANVEC  
Contact : Julie Le Moal, Tél. 02 98 21 97 00 [bretplants@plantsdebretagne.com](mailto:bretplants@plantsdebretagne.com)